

Lettre de D'Alembert à Voltaire, 17 novembre 1762

Expéditeur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Voltaire, 17 novembre 1762, 1762-11-17

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/2196>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitVous auriez eu très grand tort, mon cher et illustre...

RésuméChoiseul. D'Al. évoque sa propre attitude en citant Tacite. Famille de Calas. Vingt-quatre jésuites à Versailles. Fréd. II, l'Autriche et la paix. Le J. enc. parle des propositions de Cath. II à D'Al. Corneille. Mort de Sarrazin. Olympie. Dictionnaire des hérésies.

Date restituée17 novembre [1762]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire62.36

Identifiant1279

NumPappas417

Présentation

Sous-titre417

Date1762-11-17

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné

Publication de la lettre Best. D10805

Lieu d'expédition Paris

Destinataire Voltaire

Lieu de destination Ferney

Contexte géographique Ferney

Information générales

Langue Français

Source autogr., « à Paris », 4 p.

Localisation du document Den Haag RPB 129, G16A30, 48

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Non renseigné

Auteur(s) de l'analyse Non renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

De M. D'Alembert
G 16-A30
1762

à Paris le 17 novembre 1762.
48

Vous auriez eu très grand tort, mon cher & illustre maître, de faire
une satire contre un ministre à qui vous avez, & si vous, des grandes
obligations; vous auriez ~~eu~~ même tort de l'outrager, quand vous eussiez
été intéressé dans la comédie des Philosophes, pour la procurer & favoriser la
représentation; ~~car~~ il ne faut jamais attaquer plus fort que soy. D'ailleurs
c'est peine perdue que l'éloge ou la satire d'un homme en place, par lequel
toutes ses actions sont, pour ainsi dire, au soleil, il n'y a personne qui ne sache
par lui-même ce qu'il peut mériter de louange ou de blâme; & j'ai toujours
remarqué qu'à cet égard le public étoit très juste, & fait bien mettre à leur
place les auteurs des objets de l'éloge ou de la critique. Quant à moi, qui
par bonheur ou par malheur (comme il vous plaira) n'ai pas la plus petite
obligation à aucun de ceux qui gouvernent aujourd'hui, & à qui ils nous
font proprement si bien ou si mal, j'ai fourni à leur égard ce bon passage
de Tacite; mihi Galba, otho, vinthius nec beneficiis nec iniuriis cogiti;
sed in eo constanti fidei esse profecti, nec amare qui suam, & odire qui diuitem
est. j'aurais été très fâché que l'on m'eût soupçonné d'être le bureau d'adresse
des satyres qu'on s'avise de faire contre le gouvernement, donc je n'ai ~~rien~~ ^{rien à me louer}

ni à me plaindre, et donc je ne voudrais d'ailleurs me venger, si j'en étois capable,
par une conduite qui fît rougir les persécuteurs. Mais/ de quoi j'ai/ ^{raison}
bien senti, c'est qu'on a pu voir, ^{raison} attribuer un moment une ~~raison~~ on n'y a
ni goût, ni style, ni finesse, et on a même en les priant de dispenser le
pauvre homme de votre véritable lettre. Je crois en effet que tout le
chacun doit voir à présent que nous sommes dignes de son estime; à l'égard
de vous, je vous en souhaite la continuation.

Vous desirer l'engager, puisqu'il vous écoute, et vous aime, à accorder quelque
protection aux pauvres veufs de Toulouse. La veuve vient me voir il y a
quelques jours & m'a apporté son mémoire; c'est une maigre petite
il ne faut pas se plaindre de sa malheureuse, quand on voit une famille qui
est à la misère; je parlerai, & écrirai même en leur faveur, c'est tout ce que
j'ai pu faire, mais l'homme même, comme j'en suis persuadé, & qu'on ne force
pas le parlement de Toulouse à leur faire réparation, je ne pourrai rien dire
de dire; dans quel pays? Sommes nous?

Pour la philosophie, je ne crois pas qu'on ait fait pour eux aucune réparation
pécuniaire; mais, en attendant on fait justice de leurs ennemis. Cependant il y a,
dit-on, 24 jésuites retirés à Versailles; c'est une 24 vicaires de Brancas,
ou de Lagorce, comme ils vous font. Le parlement ne les y voit pas.

bon ail, le hyogostê-on, des qu'il s'a rentri, s'enfume la terre ou
le jour accourpis ces renards, ou plusieurs vieux lapin, car il n'a pas
guère renards. L'abbé chamois sera en cette chasse le bœuf à jambes
d'acier.

[illegible]

je n'ai pas eu de vous une parole que vous ne tardiez pas à avoir le Conseil.
n'oubliez pas de le louer beaucoup grandiose pittoresque; et grandiose raffiné,
faites le faire, car le dire, vous y gagnerez, le lire y gagnerez, comme me voyez

